

Une politique des aînés, pourquoi ?

Dans une municipalité amie des aînés (MADA), les politiques, les services et les structures sont conçus ou adaptés pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs. La démarche se base sur l'expérience des aînés, leurs besoins et les améliorations à apporter pour créer un milieu qui leur sera plus favorable.

Une politique des aînés sert aussi à mettre un frein à l'âgisme. C'est une forme de discrimination basée sur l'âge de la personne. Une démarche MADA, permet de développer une culture d'inclusion sociale qui n'est pas définie par l'âge. On ne cesse pas d'exister socialement parce qu'on vieillit !

Responsable des questions aînées

La Municipalité d'Ange-Gardien a concrétisée sa volonté d'entreprendre une démarche MADA par l'adoption d'une résolution au cours d'une séance publique du conseil. À chacune des étapes, le conseil municipal réaffirmera son appui à la démarche en adoptant les résolutions qui s'y rattachent.

Les membres du conseil ont également désigné le maire, monsieur Yvan Pinsonneault, pour agir à titre de responsable des questions aînées, siégeant sur le comité de pilotage. La Municipalité a ainsi confirmée officiellement son intérêt à améliorer les conditions de vie des aînés et à favoriser leur inclusion dans la vie sociale de la communauté. Offrant aux personnes de vieillir activement et agréablement, dans la Municipalité d'Ange-Gardien.

Pour suivre l'évolution de la démarche MADA, consultez chaque mois votre bulletin municipal, le Gardangeois, le site internet de la Municipalité et vos journaux locaux.

Nancy Martel, chargée de projet MADA, Municipalité d'Ange-Gardien
Tél. 514-430-0694
Courriel : Mada@municipalite.ange-gardien.qc.ca